



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP

Office fédéral des migrations ODM
Information & Communication
Service de la statistique

3003 Berne-Wabern, le 16 juillet 2013



Statistique en matière d'asile

2^{ème} trimestre 2013

Synthèse

Demandes d'asile

Au cours du deuxième trimestre 2013, 5266 demandes d'asile ont été déposées en Suisse, ce qui se traduit par un recul de 493 demandes (- 8,6 %) par rapport au premier trimestre 2013 (5759 demandes) et par un fléchissement de 2014 demandes (- 27,7 %) en comparaison avec le deuxième trimestre 2012 (7280 demandes). Le mois d'avril 2013 a connu le plus fort afflux avec 2067 demandes, alors qu'aux mois de mai et de juin 2013, on a enregistré respectivement 1654 demandes et 1545 demandes. Cette évolution est plutôt insolite, dès lors qu'au vu des années précédentes, le printemps a tendance à s'achever sur une hausse du nombre des demandes d'asile. A cela s'ajoute qu'en ce moment, nos voisins européens voient leurs taux de demandes d'asile grimper de près de 10 %.

Les trois principaux pays de provenance des requérants d'asile en Suisse sont la Tunisie, le Nigéria et l'Erythrée. La majeure partie des requérants viennent de la Tunisie (552 demandes, - 88 demandes par rapport au premier trimestre 2013, - 13,8 %). Ce pays est talonné par le Nigéria avec 547 demandes (- 135 demandes, - 19,8 %) et l'Erythrée avec 542 demandes (- 3 demandes, - 0,6 %).

Ces trois Etats constituent depuis 2011 les principaux pays de provenance des requérants d'asile en Suisse. Pour la période sous revue, la proportion de nouvelles demandes déposées par les requérants issus de ces trois Etats atteint 31,6 %. Viennent ensuite le Maroc avec 293 demandes, l'Algérie avec 264, l'Afghanistan avec 221 et la Syrie avec 220.

La plus forte progression par rapport au trimestre précédent a été enregistrée par l'Algérie (264 demandes, + 84 demandes), le Kosovo (173, + 31) et l'Ethiopie (69, + 23). La hausse du nombre de demandes d'asile de ressortissants kosovars est plutôt surprenante, compte tenu de l'introduction de la procédure en 48 heures pour ces personnes en mars 2013. Cependant, à l'heure actuelle, plusieurs pays européens affichent une augmentation, parfois même considérable, du nombre de ces demandes, de sorte qu'il est encore trop tôt pour tirer des conclusions sur l'effet de cette mesure.

Le Nigéria (- 135 demandes), la Tunisie (- 88), la Géorgie (- 60) et le Sénégal (- 60) ont accusé les reculs les plus importants. Les demandes des ressortissants des pays libérés de l'obligation de visa que sont la Serbie (81 demandes, - 2 demandes) et la Macédoine (14, - 11) se sont maintenues à un faible niveau.

Si l'on procède à la répartition par régions de provenance, on obtient les chiffres suivants : au cours du deuxième trimestre 2013, 40,1 % des requérants d'asile venaient de l'Afrique subsaharienne, 23,1 % de l'Afrique du Nord, 13,9 % du Proche-Orient et du Moyen-Orient ainsi que de la Turquie, 6,5 % de l'Europe du Sud-Est, 6,0 % des Etats de la CEI, 4,1 % du sous-continent indien et 6,3 % du reste du monde.

Au cours des prochains mois, il faut s'attendre à une recrudescence du nombre de demandes d'asile adressées à la Suisse. En effet, en juin 2013, le nombre de personnes arrivées dans le sud de l'Italie est passé à 3000 individus et une diminution des arrivées n'est pas prévue avant l'automne. D'expérience, près de 10 % des personnes qui atteignent l'Italie méridionale déposent la même année une demande d'asile en Suisse, bien que les fluctuations soient prononcées selon les pays de provenance.

Depuis le début de l'année, plus de 15 000 requérants d'asile russes d'ethnie tchétchène ont gagné l'Allemagne en passant par la Pologne. Si une partie de ces personnes se décide à poursuivre sa route vers la Suisse, le nombre de demandes d'asile pourrait s'accroître. Toutefois, la Suisse n'était jusqu'à présent pas une destination privilégiée des requérants tchétchènes.

Cas réglés et effectif en procédure d'asile

Au cours du deuxième trimestre 2013, 6553 demandes d'asile ont été réglées en première instance, soit 373 de plus (+ 6 %) qu'au trimestre précédent. L'asile a été accordé à 872 personnes. Le taux de reconnaissance (octroi de l'asile) était de 15,5 %, ce qui représente une hausse par rapport au premier trimestre 2013 (12,4 %). 1611 demandes ont été rejetées et 925 classées, étant devenues sans objet.

3145 décisions de non-entrée en matière ont été rendues, dont 2041 dans le cadre de la procédure Dublin (possibilité de transférer le requérant dans un autre Etat considéré comme compétent pour mener la procédure d'asile et de renvoi). Les demandes d'asile sur lesquelles l'ODM n'entre pas en matière en raison d'un transfert prévu vers l'Etat Dublin compétent sont traitées en priorité. Il en va de même pour les procédures d'asile qui, pour d'autres raisons, aboutissent à des décisions de non-entrée en matière ou à des décisions négatives sans nécessiter de clarifications supplémentaires et pour lesquelles l'exécution du renvoi est en principe rapidement réalisable. Entre le premier et le deuxième trimestre de l'année 2013, l'effectif en cours de décision (demandes d'asile en suspens en première instance) a fléchi de 932, faisant baisser le nombre de demandes à 17 953 (- 5 %).

Accord d'association à Dublin

L'accord d'association à Dublin régit la compétence de chaque Etat Dublin en matière de procédure d'asile. Les requérants d'asile qui ont reçu une décision négative ne doivent ainsi plus pouvoir lancer une nouvelle procédure d'asile dans un autre Etat Dublin.

Pour la période sous revue, la Suisse a demandé dans 2433 cas (dont 1371 en Italie) à un autre Etat Dublin de reprendre un requérant, estimant qu'il était compétent pour traiter sa demande.

Dans 2178 cas, la demande a été acceptée, l'Etat sollicité s'étant déclaré prêt à prendre en charge la personne concernée ; dans 391 autres cas, elle a été rejetée. Au cours du deuxième trimestre 2013, 1157 personnes (dont 757 en Italie) ont pu être transférées par voie aérienne ou terrestre vers l'Etat Dublin compétent.

Pour sa part, la Suisse a reçu 614 demandes de prise en charge émanant d'autres Etats Dublin entre le 1er avril 2013 et le 30 juin 2013. Elle en a accepté 322 et rejeté 293. 172 personnes ont été transférées dans notre pays.

Départs

Durant le deuxième trimestre 2013, 3457 personnes ont quitté la Suisse ou ont pu être rapatriées, soit 5 personnes de plus qu'au deuxième trimestre 2012 (+ 0,1 %). 624 individus (+ 14) sont partis au cours ou au terme de la procédure d'asile. Grâce au soutien à l'exécution du renvoi de la Confédération, 2883 personnes ont quitté le pays sous le contrôle des autorités soit par voie aérienne soit par voie terrestre (9 de moins qu'au cours de la même période de l'année précédente).

Les principales données

Effectifs

Effectif à la fin de la période		Fin juin 2012	Fin juin 2013	+/- en %
Effectif dans le processus asile en Suisse	Fin du mois	42'726	43'364	1.5
Effectif dans le processus procédure	Fin du mois	19'140	20'523	7.2
En suspens en première instance (proc. décision d'asile)	Fin du mois	15'927	17'953	12.7
Décisions 1ère instance, non encore entrées en force ¹⁾	Fin du mois	3'213	2'570	-20.0
Effectif admissions provisoires	Fin du mois	23'107	22'240	-3.8
Admissions provisoires ≤ 7 ans	Fin du mois	9'915	9'341	-5.8
Admissions provisoires > 7 ans	Fin du mois	9'183	8'822	-3.9
Admissions provisoires pour réfugiés ≤ 7 ans	Fin du mois	3'181	3'247	2.1
Admissions provisoires pour réfugiés > 7 ans	Fin du mois	828	830	0.2
Effectif cas spéciaux	Fin du mois	377	563	49.3
Suspensions (groupes)	Fin du mois	0	0	0.0
Suspensions (individus)	Fin du mois	377	563	49.3
Nombre de cas spéciaux statistiques dans le processus asile	Fin du mois	102	38	-62.7
Nombre de personnes bénéficiant d'un soutien à l'exécution du renvoi	Fin du mois	7'748	7'746	0.0
Nombre de personnes ayant obtenu des documents de voyage	Fin du mois	3'724	3'951	6.1
Documents de voyage obtenus après procédure d'asile	Fin du mois	2'993	3'207	7.2
Documents de voyage obtenus sans procédure d'asile	Fin du mois	731	744	1.8
Nombre de personnes dans le cadre de l'organisation du départ	Fin du mois	2'265	1'649	-27.2
Organisation du départ après procédure d'asile	Fin du mois	1'756	1'155	-34.2
Organisation du départ sans procédure d'asile	Fin du mois	509	494	-2.9
Nombre de soutiens à l'exécution du renvoi bloqués/ suspendus	Fin du mois	429	434	1.2
Nombre de cas spéciaux statistiques dans le cadre du soutien à l'exécution du renvoi (SER)	Fin du mois	1'330	1'712	28.7
Nombre de réfugiés reconnus ²⁾	Fin du mois préc.	27'917	28'836	2.4
Réfugiés permis B	Fin du mois	10'045	9'857	-2.9
Réfugiés permis C	Fin du mois	17'872	18'979	5.4
Nombre de personnes relevant du domaine de l'asile (incl. SER)	Fin du mois	78'391	79'704	1.7

¹⁾ Processus entrée en force (inclus cas en suspens au TAF).

²⁾ Les données relatives aux réfugiés reconnus figurant dans la présente statistique se rapportent à l'effectif du mois de mai 2013.

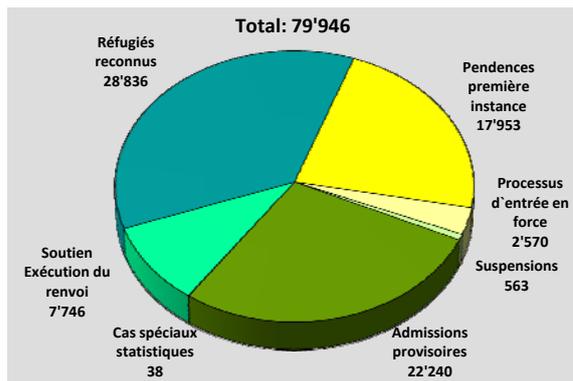
Flux

Flux durant la période (personnes)		Trim. 1/2013	Trim. 2/2013	+/- en %
		2012	2012	
Nombre de demandes d'entrée dans le cadre de l'asile: aéroports, frontières, étranger, regroupement familiaux	Trimestre	423	408	-3.5
	Année	3'612	831	-77.0
Total des cas réglés dans le cadre de l'asile: aéroports, frontières, étranger, regroupement familiaux	Trimestre	2'589	2'458	-5.1
	Année	3'397	5'047	48.6
Demandes d'asile en Suisse	Trimestre	5'759	5'266	-8.6
	Année	14'430	11'025	-23.6
Cas réglés en première instance	Trimestre	6'180	6'553	6.0
	Année	12'972	12'733	-1.8
Décisions positives	Trimestre	647	872	34.8
	Année	1'584	1'519	-4.1
Décisions négatives	Trimestre	1'291	1'611	24.8
	Année	2'554	2'902	13.6
Non-entrées en matière (NEM)	Trimestre	3'275	3'145	-4.0
	Année	7'258	6'420	-11.5
Radiations	Trimestre	967	925	-4.3
	Année	1'576	1'892	20.1
Dublin: Requêtes procédure out	Trimestre	2'597	2'433	-6.3
	Année	5'696	5'030	-11.7
Dublin: Requêtes procédure In	Trimestre	666	614	-7.8
	Année	1'068	1'280	19.9
Dublin: Consentement (délai expiré incl.) procédure out	Trimestre	2'176	2'178	0.1
	Année	4'818	4'354	-9.6
Dublin: Consentement (délai expiré incl.) procédure in	Trimestre	356	322	-9.6
	Année	574	678	18.1
Dublin: Décisions de non-entrée en matière (art. 34.2.d)	Trimestre	2'061	2'041	-1.0
	Année	4'826	4'102	-15.0
Dublin: Transferts procédure out	Trimestre	1'129	1'157	2.5
	Année	2'405	2'286	-4.9
Dublin: Transferts procédure in	Trimestre	207	172	-16.9
	Année	282	379	34.4
Admissions provisoires	Trimestre	488	752	54.1
	Année	1'214	1'240	2.1
Admissions provisoires LAsi et LEtr	Trimestre	360	578	60.6
	Année	921	938	1.8
Admissions provisoires avec qualité de réfugié	Trimestre	128	174	35.9
	Année	293	302	3.1
Levées et fins admissions provisoires	Trimestre	680	871	28.1
	Année	1'371	1'551	13.1
Réexamens	Trimestre	409	427	4.4
	Année	775	836	7.9
Total des cas réglés dans le cadre des réexamens	Trimestre	436	406	-6.9
	Année	800	842	5.3
Révocations et extinctions asile	Trimestre	195	212	8.7
	Année	655	407	-37.9
Cas de rigueur: Demandes	Trimestre	462	526	13.9
	Année	907	988	8.9
Cas de rigueur: Approbations	Trimestre	458	536	17.0
	Année	912	994	9.0
Approbations art. 84, al. 5, LEtr après admission provisoire	Trimestre	433	501	15.7
	Année	852	934	9.6
Approbations art. 14, al. 2, LAsi procédure d'asile pendante	Trimestre	1	7	600.0
	Année	11	8	-27.3
Approbations art. 14, al. 2, LAsi procédure d'asile close	Trimestre	24	28	16.7
	Année	49	52	6.1

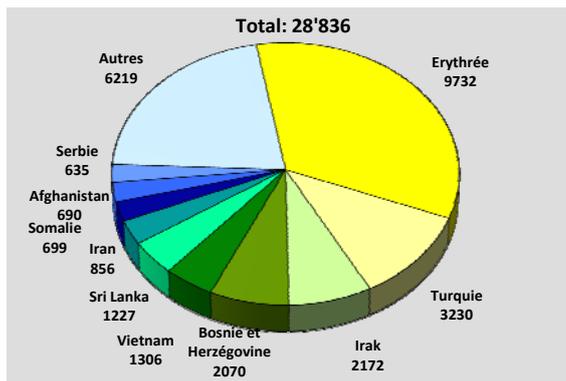
Règlements et sorties du processus asile	Trimestre	6'684	7'121	6.5
	Année	13'526	13'805	2.1
Règlements définitifs du séjour après octroi de l'asile et règlements cantonaux	Trimestre	1'268	1'784	40.7
	Année	3'010	3'052	1.4
Départs après décision d'asile	Trimestre	1'857	1'752	-5.7
	Année	3'358	3'609	7.5
Autres sorties du processus asile *	Trimestre	3'559	3'585	0.7
	Année	7'158	7'144	-0.2
Entrées demandes soutien à l'exécution du renvoi (SER) après procédure d'asile	Trimestre	1'387	1'286	-7.3
	Année	1'958	2'673	36.5
Entrées demandes soutien à l'exécution du renvoi (SER) sans procédure d'asile	Trimestre	124	122	-1.6
	Année	255	246	-3.5
Documents obtenus	Trimestre	806	710	-11.9
	Année	1'114	1'516	36.1
Départs et communications d'exécution du renvoi dans le cadre des soutiens à l'exécution du renvoi (SER)	Trimestre	3'789	3'727	-1.6
	Année	7'611	7'516	-1.2
Départs volontaires contrôlés	Trimestre	870	857	-1.5
	Année	1'799	1'727	-4.0
Renvois pays d'origine	Trimestre	811	847	4.4
	Année	1'652	1'658	0.4
Renvois pays tiers	Trimestre	45	28	-37.8
	Année	109	73	-33.0
Renvois pays Dublin	Trimestre	1'046	1'101	5.3
	Année	2'038	2'147	5.3
Départs non-contrôlés	Trimestre	749	664	-11.3
	Année	1'549	1'413	-8.8
Autres sorties	Trimestre	268	230	-14.2
	Année	464	498	7.3

* Les sorties du processus asile (durant ou avec la fermeture de la procédure) ne sont pas indiquées séparément dans les tables statistiques, mais regroupées avec d'autres catégories sous 'Autres sorties du processus asile'.

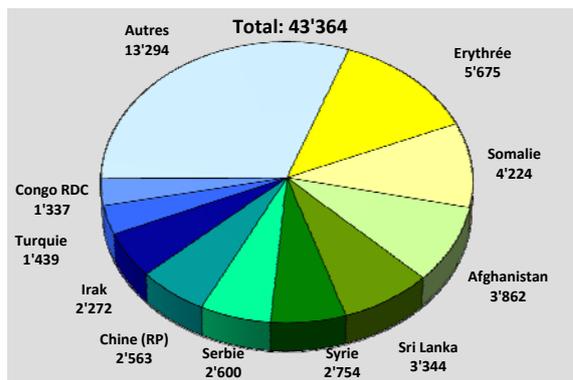
Effectifs



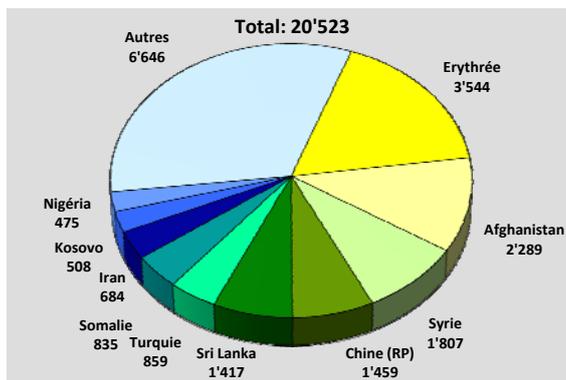
Personnes relevant du domaine de l'asile (incl. SER): statuts



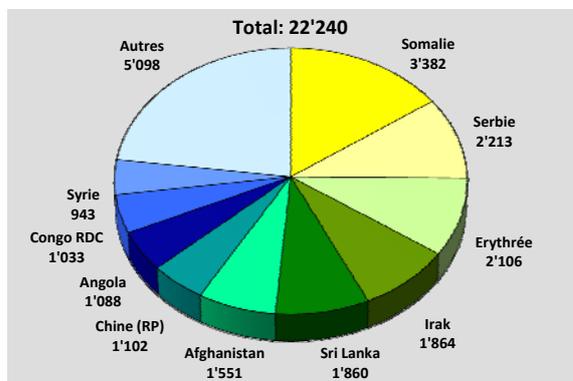
Réfugiés reconnus: pays de provenance



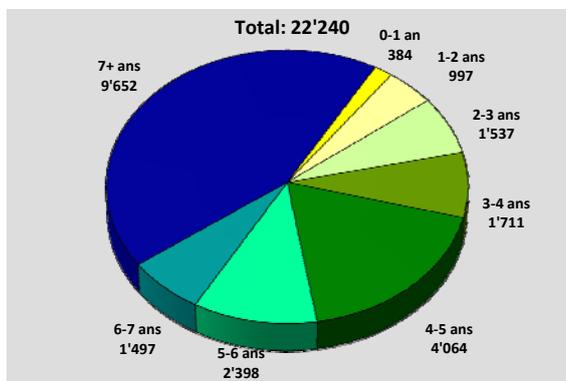
Personnes dans le processus asile en Suisse: pays de provenance



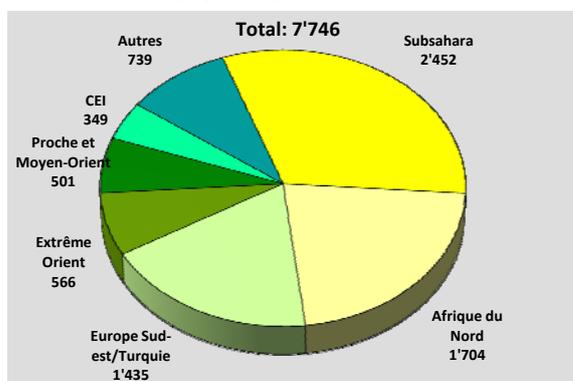
Personnes dans le processus procédure: pays de provenance



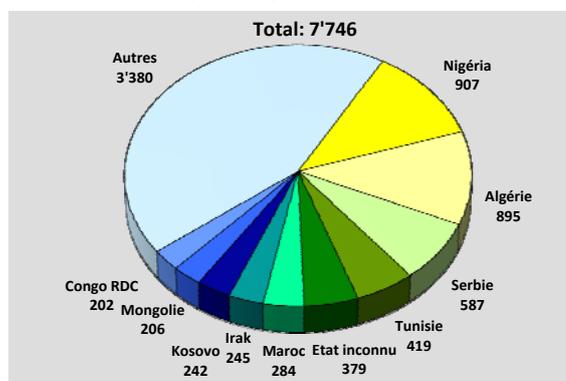
Admissions provisoires: pays de provenance



Admissions provisoires: durée du séjour depuis l'entrée en Suisse

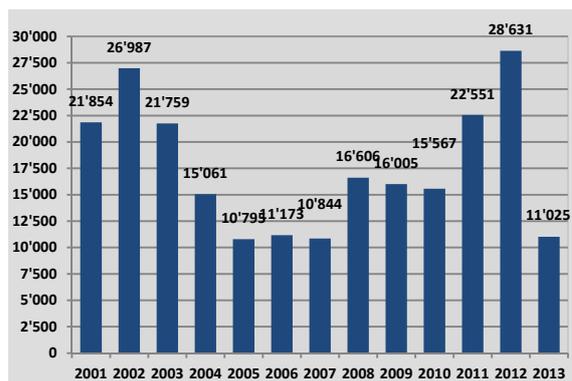


Soutiens à l'exécution du renvoi: régions

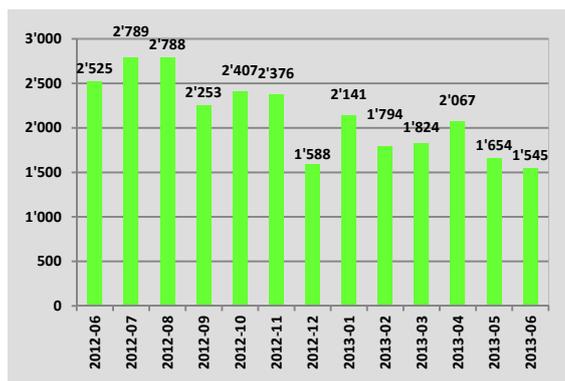


Soutiens à l'exécution du renvoi: pays de provenance

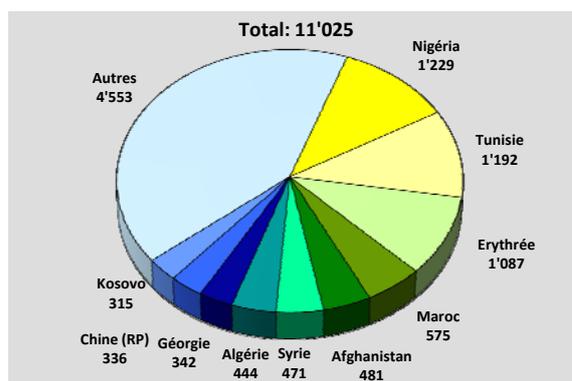
Demandes d'asile



Demandes d'asile par an



Demandes d'asile par mois

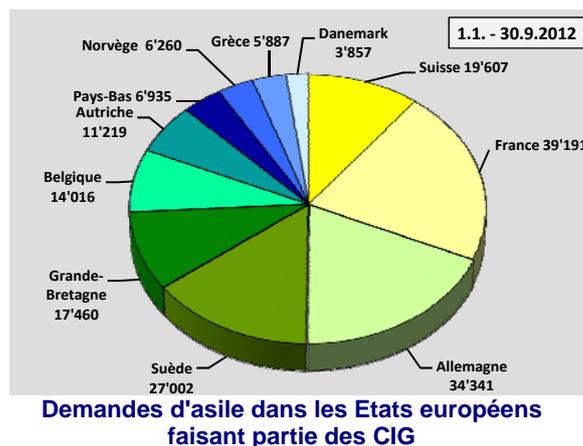
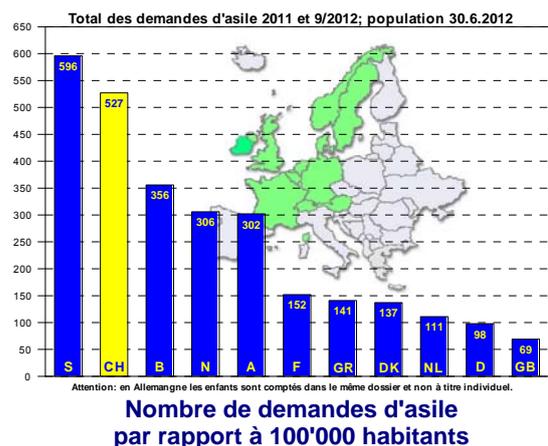


Demandes d'asile: Principaux pays de provenance

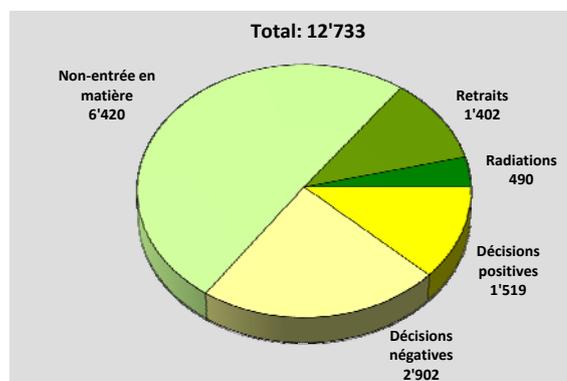
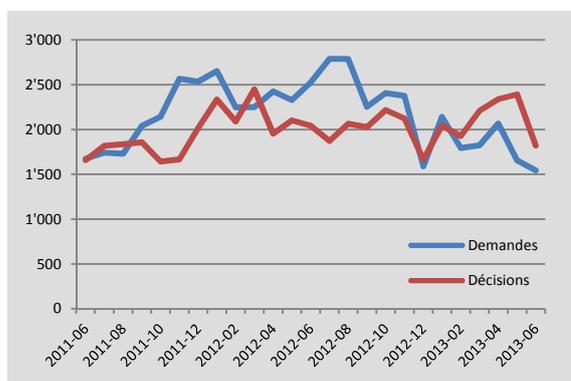
Demandes d'asile par pays de provenance

	Nationalité	Demandes d'asile 2 ^{ème} trimestre 2013	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Demandes d'asile janv. à juin 2013	En % du total	Compar. avec année préc. (absolu)	Compar. avec année préc. (%)
1	Tunisie	552	10.5	-88	-13.8	1'192	10.8	-83	-6.5
2	Nigéria	547	10.4	-135	-19.8	1'229	11.1	-122	-9.0
3	Erythrée	542	10.3	-3	-0.6	1'087	9.9	-1'339	-55.2
4	Maroc	293	5.6	11	3.9	575	5.2	151	35.6
5	Algérie	264	5.0	84	46.7	444	4.0	98	28.3
6	Afghanistan	221	4.2	-39	-15.0	481	4.4	-161	-25.1
7	Syrie	220	4.2	-31	-12.4	471	4.3	-77	-14.1
8	Kosovo	173	3.3	31	21.8	315	2.9	37	13.3
9	Chine (rép. pop.)	158	3.0	-20	-11.2	336	3.0	-57	-14.5
10	Somalie	142	2.7	7	5.2	277	2.5	-223	-44.6
	Autres	2'154	40.9	-310	-12.6	4'618	41.9	-1'629	-26.1
	Total	5'266	100.0	-493	-8.6	11'025	100.0	-3'405	-23.6

Demandes d'asile en comparaison internationale



Cas traités en première instance



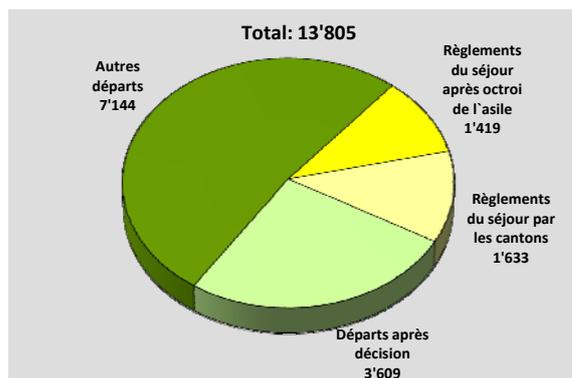
Cas traités et demandes en suspens en première instance

	Règlements 2 ^{ème} tri- mestre 2013	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Règlements janv. à juin. 2013	En % du total	Compar. avec an- née préc (absolu)	Compar. avec an- née préc. (%)
Décisions positives	872	13.3	225	34.8	1'519	11.9	-65	-4.1
taux moyen de reconnaissance	15.5	-	12.4	-	14.0	-	13.9	-
Décisions négatives	1'611	24.6	320	24.8	2'902	22.8	348	13.6
Non-entrées en matière (NEM)	3'145	48.0	-130	-4.0	6'420	50.4	-838	-11.5
Radiations	925	14.1	-42	-4.3	1'892	14.9	316	20.1
Total	6'553	100.0	373	6.0	12'733	100.0	-239	-1.8
Demandes en suspens	17'953	-	-932	-4.9	17'953	-	2'026	12.7

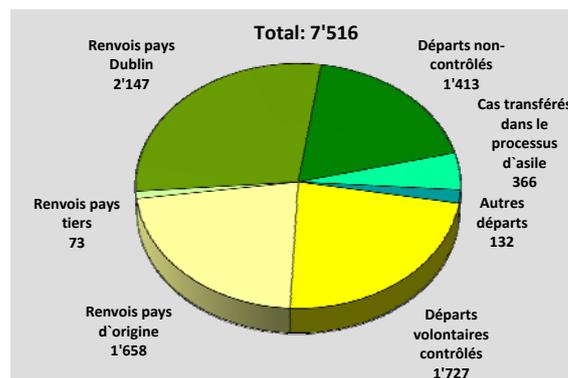
Levées des admissions provisoires et révocations de l'asile

	Levées 2 ^{ème} tri- mestre 2013	Comparai- son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai- son avec trimestre préc. (%)	Levées janv. à juin 2013	Comparai- son avec année précédente (absolu)	Comparai- son avec année précédente (%)
Levées et fins admissions prov.	871	191	28.1	1'551	180	13.1
Révocations et extinctions asile	212	17	8.7	407	-248	-37.9

Règlements du séjour et sorties du processus asile



Règlements du séjour et sorties du processus asile 2013



Statistique des sorties du processus asile après soutien à l'exécution du renvoi 2013

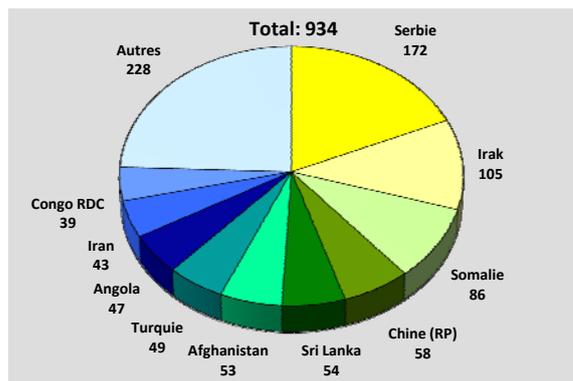
Règlements du séjour

	Règlements 2 ^{ème} tri- mestre 2013	Comparai- son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai- son avec trimestre préc. (%)	Règlements janv. à juin 2013	Comparai- son avec année précédente (absolu)	Comparai- son avec année précédente (%)
Règlements après octroi asile	822	225	37.7	1'419	-113	-7.4
Admissions provisoires	752	264	54.1	1'240	26	2.1
AP LAsi et LEtr	578	218	60.6	938	17	1.8
AP avec qualité de réfugié	174	46	35.9	302	9	3.1
Règlements de police des étrangers ¹⁾	308	136	79.1	480	4	0.8
Règlements cas de rigueur ²⁾	509	73	16.7	945	89	10.4
Autres règlements	145	82	130.2	208	62	42.5
Total	2'536	780	44.4	4'292	68	1.6

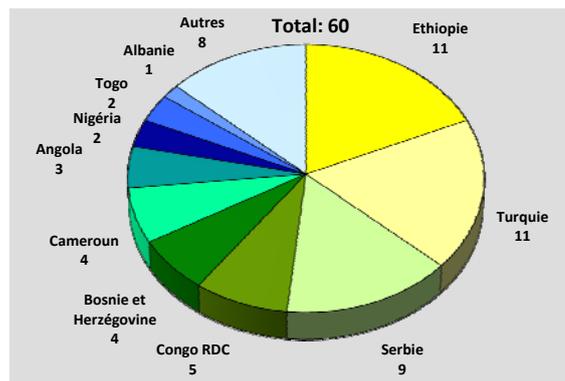
¹⁾ Règlements de police des étrangers: toutes les personnes qui ont un droit au règlement de leurs conditions de séjour (par ex. réfugiés reconnus, mariage), de même que celles qui ne bénéficient pas d'un tel droit (par ex. regroupement familial). Sont également concernées les personnes reconnues comme apatrides.

²⁾ Règlements cas de rigueur: règlements selon l'art. 85, al. 5, LEtr pour les personnes qui étaient au bénéfice d'une AP de même que les règlements selon l'art. 14, al. 2, LAsi pour les personnes dont la procédure d'asile était en cours. Ne sont pas concernés les requérants d'asile déboutés qui obtiennent par la suite un règlement en tant que cas de rigueur selon l'art. 14, al. 2, LAsi.

Cas de rigueur



Cas de rigueur prononcés Selon l'art. 84, al. 5, LEtr principales nationalités 2013



Cas de rigueur prononcés Selon l'art. 14, al. 2, LAsi principales nationalités 2013

	Règlements 2 ^{ème} tri- mestre 2013	Comparai- son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai- son avec trimestre préc. (%)	Règlements janv. à juin 2013	Comparai- son avec année précédente (absolu)	Comparai- son avec année précédente (%)
Approbations art. 84, al. 5, LEtr après admission provisoire	501	68	15.7	934	82	9.6
Approbations art. 14, al. 2, LAsi procédure d'asile	35	10	40.0	60	0	0.0
procédure d'asile pendante	7	6	600.0	8	-3	-27.3
procédure d'asile close	28	4	16.7	52	3	6.1
Total	536	78	17.0	994	82	9.0

Règlements des conditions de séjour et sorties du processus asile par nation

	Nationalité	Règl. et sorties 2 ^{ème} tri- mestre 2013	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Règl. et sorties de janv. à juin 2013	En % du total	Compar. avec an- née préc (absolu)	Compar. avec an- née préc. (%)
1	Nigéria	841	11.8	13	1.6	1'669	12.1	346	26.2
2	Tunisie	754	10.6	37	5.2	1'471	10.7	-29	-1.9
3	Erythrée	728	10.2	180	32.8	1'276	9.2	-30	-2.3
4	Serbie	377	5.3	44	13.2	710	5.1	-767	-51.9
5	Maroc	376	5.3	28	8.0	724	5.2	361	99.4
6	Algérie	289	4.1	40	16.1	538	3.9	214	66.0
7	Sri Lanka	252	3.5	-10	-3.8	514	3.7	-47	-8.4
8	Kosovo	217	3.0	40	22.6	394	2.9	58	17.3
9	Turquie	215	3.0	39	22.2	391	2.8	56	16.7
10	Géorgie	212	3.0	-62	-22.6	486	3.5	226	86.9
	Autres	2'860	40.2	88	3.2	5'632	40.8	-109	-1.9
	Total	7'121	100.0	437	6.5	13'805	100.0	279	2.1

Sorties du processus asile après soutien à l'exécution du renvoi par nation

	Nationalité	Sorties 2 ^{ème} tri- mestre 2013	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Sorties janv. à juin 2013	En % du total	Compar. avec an- née préc (absolu)	Compar. avec an- née préc. (%)
1	Nigéria	598	16.0	95	18.9	1'101	14.6	4	0.4
2	Serbie	274	7.4	-102	-27.1	650	8.6	-327	-33.5
3	Tunisie	274	7.4	-4	-1.4	552	7.3	-215	-28.0
4	Kosovo	183	4.9	-91	-33.2	457	6.1	190	71.2
5	Albanie	180	4.8	15	9.1	345	4.6	-10	-2.8
6	Géorgie	147	3.9	29	24.6	265	3.5	107	67.7
7	Maroc	129	3.5	-5	-3.7	263	3.5	123	87.9
8	Algérie	124	3.3	1	0.8	247	3.3	-2	-0.8
9	Macédoine, ex-Rép youg.	114	3.1	-76	-40.0	304	4.0	-34	-10.1
10	Sri Lanka	113	3.0	-6	-5.0	232	3.1	125	116.8
	Autres	1'591	42.7	82	5.4	3'100	41.2	-56	-1.8
	Total	3'727	100.0	-62	-1.6	7'516	100.0	-95	-1.2

Le Kosovo n'est saisi séparément dans SYMIC que depuis le mois d'octobre 2008. Les corrections sont effectuées progressivement si bien que de nombreuses personnes sont comptabilisées sous la Serbie. Pour des raisons techniques, il n'est donc pas possible actuellement de faire une distinction.

Les tableaux complets selon les cantons et les nationalités sont établis sur une base mensuelle et annuelle et peuvent être consultés sur le site internet de l'Office fédéral des migrations au format PDF. Des tableaux établis sur la base d'autres critères (sexe, continents, régions, etc.) peuvent être commandés auprès du Service Statistique.